Dimanche 11 novembre 2018

Messe en l'Eglise Saint Martin de Nouillonpont

CEREMONIE DU PARTAGE DE LA FLAMME SACREE

Mesdames, Messieurs, Père Amer AWAD,

La flamme sacrée prélevée sur la tombe du soldat inconnu est transférée de Paris à Verdun. Arrivée à Verdun, après une cérémonie officielle, elle est déposée dans la crypte du Monument de la Victoire de Verdun dans l'attente des cérémonies du 11 novembre. Chaque année, les Maires, accompagnés d'enfants, peuvent participer à son prélèvement pour la ramener dans nos villages et procéder à son « Ravivage ».

C'est donc avec une grande fierté que nos enfants du village et d'un village voisin sont heureux de vous présenter « la Flamme Sacrée » qui va permettre au Père Amer Awad d'allumer les cierges de notre église.

Cette manifestation, à haute valeur symbolique, permet d'associer notre jeunesse aux événements de Mémoire, de faire acte de citoyenneté, de les rendre acteurs et de mettre en évidence l'Hommage rendu à tous ces morts pour la France. Je souhaite que les générations à venir continuent dans ce devoir de Mémoire car un peuple sans Mémoire, est un peuple sans avenir…

Cette cérémonie n'est pas le point d'orgue du 100e anniversaire de la fin de la Grande Guerre. Le point final sera demain lundi à 11 h 15 au monument aux Morts où nous rendrons hommage à tous les disparus morts aux combats…
Merci à vous les enfants, merci aux parents qui ont pris de leur temps pour m'accompagner.
Je vous remercie pour votre attention.

Thierry MAZET,
Maire de Nouillonpont

Enfants présents :

Juliette, Eva, Lola, Ninon, Camille, Boris, Louis, Hugo, Elio, Nathanael, Clément, Dorian